



JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

08 MARS 2008

UNFPA - FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION

Le Rôle de l'UNFPA

Le Fonds des Nations Unies pour la Population a vu le jour en 1969 sous le nom de Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population. Il était administré à l'origine par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). En 1987, le nom Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population a été changé en Fonds des Nations Unies pour la Population, mais l'acronyme, UNFPA, n'a pas changé.

Le Fonds des Nations Unies pour la Population est l'agence du système des Nations Unies qui mène des activités opérationnelles dans le domaine de la population, utilisant les données dans ce domaine pour favoriser le développement équitable et durable. L'UNFPA aide les gouvernements des pays en développement et en transition (à leur demande) à formuler les politiques et les stratégies destinées à réduire la pauvreté et à favoriser le développement équitable et durable. Le 5ème programme de 2008-2012 a pour but de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des populations camerounaises. Il comporte trois volets ; 1) la promotion des services de SR de qualité y compris la prévention du VIH, 2) la prise en compte des interrelations entre population et développement et 3) la promotion d'un environnement propice à l'égalité de genre et l'équité entre les sexes.

Quelques Repères :

1969—Début de la coopération entre l'UNFPA et le Cameroun

1969-1976—Appui du Fonds au Cameroun pour la réalisation du premier recensement de la population

1979—Ouverture d'un bureau sous-régional à Yaoundé

Depuis 1987 le Cameroun a bénéficié de cinq Programmes d'Assistance: 1987—1990; 1992—1997; 1998—2002; 2003—2007, 2008-2012.

La composante Genre, Culture et Droits Humains

Les priorités du 5ème Programme (2008-2012) dans le domaine du genre sont les suivantes :

❖ **Capacité du personnel national renforcée afin d'intégrer les questions d'égalité, de genre, de culture et de droits humains à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement social.**

❖ **Capacités des Ministères, ONG, et des Réseaux Communautaires renforcées pour la prévention des violences basées sur le genre et la prise en charge des victimes de ces violences.**

Activités Phare !

- Appui à l'élaboration de la Stratégie de Promotion de la Femme/Famille; l'institutionnalisation de l'approche genre; groupes de femmes rurales en ressources et matériels agro-pastoral pour des activités génératrices de revenu,
- Sensibilisation/plaidoyer auprès des décideurs en vue d'une prise en compte de la dimension genre dans les projets, programmes, politiques et budgets de différents ministères,

- Formation de 55 hauts responsables, 60 Délégués Provinciaux et départementaux en genre ; formation des formateurs en intégration du genre/VIH/SIDA dans les budgets,
- Plaidoyer auprès des S.G en vue de la budgétisation et la prise en compte du genre lors de la révision du DSRP,
- Rédaction du guide d'intégration du genre ; du manuel de formation des leaders d'associations et autres partenaires en Genre, Techniques d'animation, Gestion ... (150 leaders ont été formés); du guide d'animation des cliniques socio juridiques,
- Synthèse des études/travaux sur les violences faites aux femmes et les violences faites aux femmes au Cameroun et les obstacles liés à l'accession des femmes aux postes de responsabilité,
- Publication d'articles pour sensibiliser le public aux méfaits des violences faites aux femmes,
- Réalisation des émissions Télé/Radio sur les violences faites aux femmes (en français/langues nationales),
- Exécution d'un Programme conjoint avec les autres agences des NU au Cameroun en « Genre et scolarisation de la jeune fille » dans l'Adamaoua.

Success Story

Les cliniques juridiques mobiles !

De 2003 à 2007, l'équipe du projet équité exécuté par le MINPROFF a organisé et animé 38 cliniques socio-juridiques précédées de causeries éducatives dans les provinces du Centre, du Sud, de l'Est, du Nord et de l'Extrême-Nord. Pour les cliniques socio juridiques, il s'agit de recevoir en entretien privé et direct des femmes et jeunes filles victimes des violations de leurs droits ou ayant des problèmes spécifiques touchant à leur vie sociale et nécessitant une prise en charge psycho-sociale. Près de 1 780 femmes et jeunes filles ont été touchées par les causeries éducatives. Les cliniques socio-juridiques ont largement contribué à la poursuite de l'objectif gouvernemental d'amélioration du statut socio-juridique de la femme et à la vulgarisation des droits féminins en tenant compte de l'illettrisme de la majorité des femmes souvent incapables de lire et comprendre les textes de lois dans toute leur technicité. Le projet à travers les Rapports au Ministre a ainsi contribué au vaste programme national des mariages regroupés qui se déroulent en ce moment au Cameroun. Les situations initialement enregistrées ont connu une évolution relativement satisfaisante : légalisation d'unions, déclaration de naissances, constitution et suivi des dossiers de veuvage...

Contact:

Caroline Kilo Bara

Chargé des Communications

Tel : 237 2221 9863 / 2221 9864 / 96290841

E-mail : bara@unfpa.org :

Site web: <http://cameroon.unfpa.org>

